

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-trois du mois de mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 17 mars 2023.

Étaient présents : MM LESAUVAGE Huguette, Conseiller Suppléant d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREaute, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREaute, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REvet Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Conseiller Titulaire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- Mme GUEROUlt Claire, Maire d'ECRAINVILLE à M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE,
- Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE,
- Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT à M. NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT,
- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREaute (départ à 20h12) à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREaute,

Représentation de :

- M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE (départ à 20h58) par M. BLONDEL Jacques, Conseiller Suppléant de DAUBEUF-SERVILLE

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale et Mme SLIMANI, Responsable Finances.

Secrétaire de Séance : Mme COZIC Bernadette

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de Membres en exercice | 42 |
| Nombre de présents | 37 |
| Quorum | 22 |
| Nombre de votants | 42 |

Délibération n° 035/2023

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT NEWREST POUR LA FOURNITURE DES REPAS POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT



Délibération n° 035/2023

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT NEWREST POUR LA FOURNITURE DES REPAS POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux et notamment sa compétence Action Sociale d'intérêt communautaire ;

Considérant que la Communauté de Communes a en charge les accueils de loisirs, situés sur les communes de Bec-de-Mortagne, Bretteville-du-Grand-Caux, Goderville et Manneville-la-Goupil ;

Par courrier en date du 12 décembre 2022, la société NEWREST qui fournit les repas aux accueils de loisirs, pendant les vacances scolaires, a fait savoir qu'elle subissait une flambée inédite de tous les indices des prix alimentaires et non alimentaires. Cette flambée des prix a des répercussions sur leurs coûts de revient. NEWREST a transmis l'avenant n°4 en date du 08 février 2023 proposant une revalorisation des tarifs des repas, de 6.11 %, sur l'ensemble des prestations, à compter du 1er février 2023. Le prix du repas facturé passerait de 3,0291 € TTC à 3,2142 € TTC, soit pour une facturation annuelle basée sur la consommation 2022, une augmentation de 984,48 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

Par 22 voix pour, 2 abstentions de Messieurs REMOND Franck et VAUCHEL Benoit et 18 voix contre de Messieurs GOUPIL Gervais, DROGUET Jean-Pierre, GERON Michel, RIVOALLAN Pierre, LEVESQUE Jérôme, LEMESLE Michel, SOLINAS Christian, ROSE Marc, FLEURY David, MOIZAN Gérard, NIEPCERON Hervé, JEZEQUEL David, GIRARD Serge et Mesdames LELIEVRE Linda, GEULIN Isabelle, MAESEN Lydie, LESAUVAGE Huguette, MURARI-BOZEC Marie-Claude

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant n°4 proposé par NEWREST, avec une date d'effet au 08 février 2023.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE